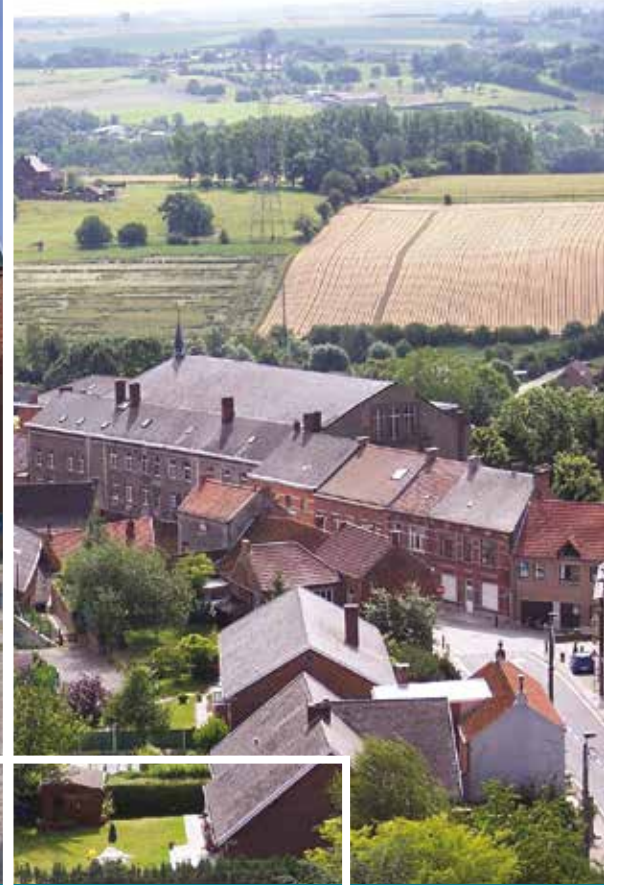


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mars 2020



n°171

sommaire



GRANDS VENTS



ANIMAUX DISPARUS



LES CRÈCHES

EDITO

Prendre son bâton de pèlerin

Quelques semaines après la mise en place du nouveau Gouvernement wallon, nous avons écrit à différents ministres wallons afin d'être reçus chez eux.

Nous voulions leur expliquer de vive voix la situation de la commune, notamment après la faillite des papeteries de Virginal et le long conflit social des NLMK.

Ces entrevues avaient pour but de leur présenter les axes principaux à développer pour l'avenir de notre commune. Axes qui s'intègrent parfaitement dans la DPR (Déclaration de Politique Régionale).

C'est ainsi que nous avons été reçus en tout premier lieu le 11 décembre chez Monsieur le Ministre-Président DI RUPO où nous avons pu exposer des projets qui nous tiennent à cœur.

Le Site des Papeteries de Virginal. Quel est son avenir ? Quel rôle la commune peut jouer ?

La région wallonne est propriétaire de soixante hectares de terrains dont la moitié est située à côté de l'incinérateur, en zone agricole, et l'autre le long du canal, en zone de Loisir. Pourquoi ne pas développer à côté du premier des productions sous serre de type agricole, horticole, d'algues, ... etc avec la chaleur de l'incinérateur ?

Pour le site le long du canal, pourquoi ne pas développer un site dédié aux randonnées pédestres, cyclistes, vtt, à cheval et fluvial, en favorisant des hébergements insolites le long du canal ? Nous sommes proches de Bruxelles, de Waterloo et du plan incliné de Ronquières, trois fleurons du tourisme.

Le 29 janvier, nous avons rencontré la Ministre Valérie DE BUE avec qui nous avons pu discuter en long et en large des possibilités du volet concernant le tourisme.

Enfin le 6 février, c'est une rencontre avec le Ministre de l'économie, Willy BORSUS où nous avons pu traiter principalement du site des Papeteries de Virginal, de la valorisation des terrains appartenant à la Région wallonne et de la mise en place d'un groupe d'étude.

Nous ne devons pas oublier aussi les rencontres préalables au niveau provincial avec le Président du Conseil provincial Mathieu MICHEL et de la Députée Provinciale en charge du tourisme Isabelle KIBASSA-MALIBA sans oublier un acteur important au niveau économique du Brabant wallon, l'Inbw, où nous avons reçu son Président Christophe DISTER.

Il était aussi important d'aller à la rencontre de l'administration du SPW (Service Public de Wallonie) propriétaire des 60 hectares de terrains.

Nous avons trouvé partout un écho favorable sans doute aussi parce que nous avons présenté ces réflexions innovantes avec enthousiasme et avec énormément de conviction, car nous savons qu'ils sont la clef de voûte du futur de notre commune.

Nous sommes maintenant certains que tout un processus se mettra bientôt en route au bénéfice de notre commune.

Prendre son bâton de pèlerin signifie d'aller vers les gens, de leur démontrer que nous suivons une route bien tracée et réfléchie par l'ensemble du Collège avec notre Administration communale dans un but bien précis, celui d'utiliser les atouts de notre commune pour préparer et assurer son avenir.

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre



LES DATES DES PROCHAINES ACTIVITÉS DU PCDN

- 29 avril : Conférence sur le compostage : salle planchette
- 28 mai (Ittre) et 29 mai (Virginal) : Film Nature Ecole communale d'Ittre, rue Jean Jolly ou Salle Planchette
- Juin : Quinzaine de l'abeille : Bief 29 – rue de l'Ancien Canal
- 28 août : Nuit des chauves-souris : Salle Planchette



PRINTEMPS SANS PESTICIDE

MISE À DISPOSITION D'UN BROYEUR POUR BRANCHAGES (le paillage évite les mauvaises herbes)

Semaine du 23 mars et semaine du 18 mai 2020

Broyage chez l'habitant, 2 m3 maximum

Prendre rendez-vous au 067 64 85 10 service travaux, avant le 22 mars 2020



RÉUNION PLÉNIÈRE DU PCDN

Le 16 mars 2020 fêtons ensemble vos choix faits et à faire de projets-nature pour 2020 dans le cadre du PCDN

Rendez-vous à 19h

Où ? à la Maison communale de Virginal, rue du Centre à 1460 Virginal



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Saviez-vous que quelques cartons bien disposés valent un bêchage vigoureux pour éliminer des mauvaises herbes?
- Saviez-vous que les vers rouges qui digèrent les matières à composter adorent le marc de café ?
- Saviez-vous que la tonte de pelouse en mulching élimine les mousses mieux qu'un herbicide ?

Participez à la conférence sur le compostage le 17 avril 2020

Où ? à la salle Planchette, 4 rue Planchette à 1460 Ittre.



JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU 2020

Les Journées Wallonnes de l'Eau (JWE) s'inscrivent dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau.

Cette journée a été décidée lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio en 1992. La 1ère journée mondiale de l'eau a vu le jour le 22 mars 1993. Le but de cette/ces journée(s) de l'eau est d'attirer l'attention du public sur la conservation et la mise en valeur des ressources en eau.

Au niveau wallon, ce sont les contrats de rivière qui sont chargés, avec leurs partenaires, d'organiser ces JWE. La commune d'Ittre prépare son programme et propose ses activités lors du Groupe de travail (GT) sensibilisation, au sein du Contrat de Rivière Senne. Deux publics sont visés lors de ces JWE: les habitants du (sous) bassin de la Senne (ou proche) et les écoles du bassin.



À l'heure où l'or bleu est encore fortement menacé, les acteurs de l'eau ont la responsabilité de sensibiliser tout un chacun à respecter cette ressource vitale. Heureusement, dans nos contrées, la situation s'améliore, les cours d'eau retrouvent petit à petit leur capacité à accueillir la vie grâce aux nombreux efforts réalisés tels que l'assainissement public, les changements au niveau agricole, les normes imposées aux entreprises... Mais tout n'est pas gagné, le combat continue et c'est chacun à son niveau qu'il faut intervenir puisque les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Ces journées de l'eau permettent également aux participants des activités d'en savoir un peu plus sur le sous-bassin hydrographique dans lequel ils habitent.

Les activités sur Ittre (uniquement scolaire)

4 animations scolaires les 24 et 25/03 - Ecole communale d'Ittre Les Longs Prés

Animation du CR Senne sur les inondations et les zones d'immersion temporaire (ZIT) et « découverte des ouvrages d'eau à pied près de chez nous » (= visite de la future ZIT Gaesbecc avec les classes)

- Le 24/03 : 3 classes inscrites : 5A et 5B au matin et 6A l'après-midi.
- Le 25/03 : classe des 6B (au matin).



RENDEZ-VOUS AUX MODULES, RUE JEAN JOLLY

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS BOTTES ET TENUE SPORT

UNE ORGANISATION DE L'ECHÉVINAT DE LA RURALITÉ ET DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE

Dimanche 22 mars 2020
Départ à 9 heures

BALADE A LA DECOUVERTE DE NOS OISEAUX COMMUNS & DU POTAGER COLLECTIF

Construction d'un KEY HOLES
Présence de l'Art qui Show



COMMUNE D'ITTRE
Téléphone : 067 79 43 49
0470 37 09 30
mj.arias@ittre.be
www.ittre.be

Editeur Responsable Jacques Wautier, Echevin de la Ruralité
Rue de la Planchette, 4 - 1460 Ittre



ANCIENNE MAISON COMMUNALE DE HAUT-ITTRE

PCDN

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS BACS ET POTS POUR EMPORTER VOTRE TERREAU

Dimanche 3 mai 2020
de 9h à 12h

MARCHE FLEURI

& Bourse d'échange de graines de légumes et fleurs sauvages

Les jardiniers du service Travaux vous aident à la confection de vos bacs
Distribution de terreau
Stand des Ruchers Réunis d'Ittre
Stand des guides composteurs

Balade vers le cimetière-nature de Haut-Ittre.



COMMUNE D'ITTRE
Téléphone : 067 79 43 49
0470 37 09 30
mj.arias@ittre.be
www.ittre.be

Editeur Responsable Jacques Wautier, Echevin de la Ruralité
Rue de la Planchette, 4 - 1460 Ittre



AMÉNAGEMENTS RUE DE LA PLANCHETTE À ITTRE

Le 4 février dernier, nous avons rencontré les riverains de la rue de la Planchette, pour récolter leurs impressions sur le dispositif mis provisoirement en place afin de garantir la sécurité de celle-ci.

Dans l'ensemble, les « by-passeurs » de la rue Basse sont moins nombreux, mais il s'avère néanmoins nécessaire de modifier les deux effets de porte, en face du magasin, pour obliger les automobilistes à ralentir.

L'allongement du trottoir venant du centre sera ré-alisé dans un avenir proche, ainsi que le rehaussement des effets de porte en y ajoutant des bacs à fleurs. Une interdiction de tourner dans la rue planchette venant de la rue Basse (excepté riverains et commerces) sera également mis en place. Cette rue sera mise en zone 30 km/h.

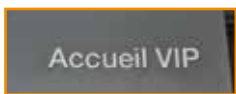
En espérant que tous ces aménagements permettront aux riverains de pouvoir se sentir en sécurité...





Ce jeudi 13 février, le Bourgmestre, Christian Fayt, participait au jeu « Septante et un » au profit de « la Maisonnée ». L'administration communale, qui avait lancé un appel aux habitants de l'entité, avait reçu de nombreuses candidatures à participer au jeu télévisé, bien connu.

Comme annoncé, les premières candidatures ont été retenues ... Ce sont donc 75 Ittrois accompagnés de leur Bourgmestre qui se sont rendus, en car, aux studios de RTL-TVI, pour un moment fort sympathique.



Vous ne connaissez pas le Septante et un ?

Ce quizz, lancé en 2003, est animé par Jean-Michel Zecca sur RTL-TVi. Plus de 4000 émissions ont déjà été diffusées. La règle est simple : Un candidat unique est doté d'une mission : éliminer un public de 70 adversaires au terme de 10 questions. Pour cela, il peut choisir les questions auxquelles lui-même et le public devront répondre. Dès qu'un membre du public donne une mauvaise réponse, celui-ci se retrouve éliminé. A chaque bonne réponse du candidat unique, de l'argent est ajouté à une cagnotte. Au terme de la partie, si des membres du public restent encore en lice, ils se partagent la cagnotte. Par contre si le candidat a éliminé tout le public, il peut tenter de doubler sa cagnotte (ou tout perdre) en répondant à une 11ème question : « Quitte ou double » ... Suspense ...

Pour connaître l'aboutissement de ce jeu et afin de vous faire partager ce moment inoubliable et convivial, nous vous fixons rendez-vous derrière vos écrans de télévision **le mercredi 1^{er} avril (si, si ...) à 18h30 sur RTL TVI** pour suivre l'émission spéciale Bourgmestre.

Les deux émissions 71 «classiques» auxquelles ont également participé les Ittrois seront diffusées **les 20 mars et 13 avril** prochains.



COMMUNE DE ITTRE - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

PROJETS DE « PLAN D'EXPLOITATION DES ÉOLIENNES » ET DE « PLAN RELATIF À L'ACOUSTIQUE DES ÉOLIENNES » - PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES (CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE IER)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
12 février 2020	17 février 2020	Service environnement 2, rue planchette 02 avril 2020 à 11h	ARIAS MJ, Conseillère en environnement 067 79 43 49 mj.arias@ittre.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 9 à 11 heures OU un jour par semaine jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Service environnement 2, rue Planchette 1460 Ittre.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/plan-exploitation-eoliennes/>, qui sera activé, à partir du 17/02/2020, date d'ouverture de l'enquête publique.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de ARIAS MJ Conseillère en environnement, téléphone : 067 79 43 49.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites électroniques a accès au formulaire prévu à cet effet sur le lien <http://environnement.wallonie.be/plan-exploitation-eoliennes/> (activé à partir du 17/02/2020). A défaut, le formulaire PDF imprimable sur format papier, téléchargeable via l'adresse Internet susvisée, peut être envoyé dûment complété (pour le 02/04/2020 au plus tard) à l'administration communale ou encore à l'administration régionale à l'adresse suivante :

Plan d'exploitation des éoliennes et plan relatif à l'acoustique des éoliennes

- Via courriel : plan-exploitation-eoliennes@spw.wallonie.be
- ou par courrier : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles, et Environnement – SPW ARNE
Département de l'Environnement et de l'Eau – Département des politiques européennes et des accords internationaux,
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

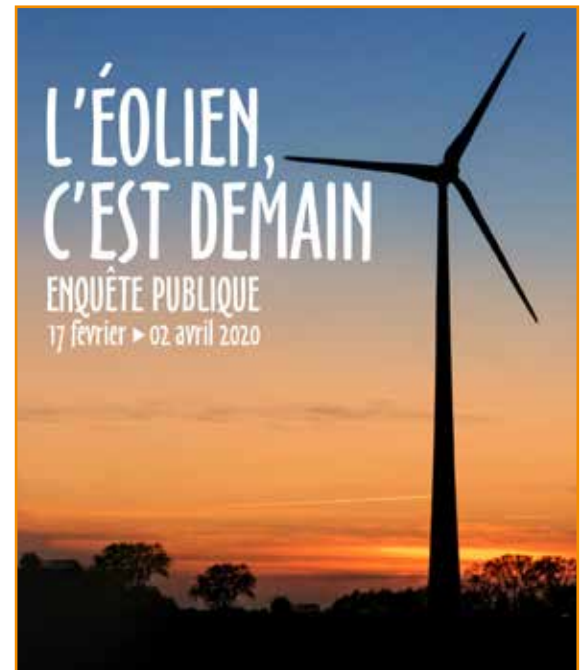
Le 08/02/2020,

La Directrice générale, Carole SPAUTE

Par le Collège,

Le Bourgmestre, Christian FAYT

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.1., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre Ier, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre Ier, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein. Le Gouvernement wallon soumettra le plan au Parlement wallon qui se prononcera par voie de résolution.



LA NOUVELLE COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ EST MAINTENANT MISE EN PLACE

Lors de cette première réunion, la Présidente et les Echevins de l'Urbanisme et de la Mobilité ont rappelé les objectifs et la mission de cette commission.

- Une assemblée de citoyens volontaires et représentatifs qui s'intéressent au cadre de vie de sa commune, qui émet des avis sur des dossiers liés au développement territorial.

Le service urbanisme a présenté le cadre et les différents outils utilisés et qui sont en vigueur sur notre commune.



LE SERVICE EXTRASCOLAIRE AU SERVICE DE NOS (NOMBREUX) ENFANTS

Le service extrascolaire ou service « Accueil temps libre » organise l'accueil des enfants de notre commune (ou qui vont à l'école dans notre commune) en dehors du temps « scolaire ».

L'accueil avant et après les heures de classe rassemble le plus grand nombre d'enfants. Cet accueil se passe au sein des locaux extrascolaires des 4 écoles de l'entité. Pas moins de **342 enfants** y sont accueillis chaque jour* soit, au total, quelques 62784 présences pour l'année 2019.

Les 18 accueillants, engagés par la commune, forment « l'équipe des accueillants extrascolaires ». Ceux-ci sont tous en processus de formation continue de 50 heures au minimum tous les 3 ans ; de quoi rafraîchir leurs connaissances, développer leurs acquis, découvrir des techniques, partager avec d'autres les « bonnes idées » ...

L'accueil durant les congés scolaires organisé par le service couvre toutes les périodes de vacances des enfants, que ce soit durant la petite semaine des congés d'automne ou durant les longs congés d'été. Cet accueil revêt des formes différentes suivant les congés :

- Des « animations vacances », que certains appellent des plaines de jeux et qui proposent des activités multiples sur un thème défini aux quelques **100 enfants** * qui y participent à chaque période. L'équipe d'animateurs est composée de certains de nos accueillants et d'étudiants, sélectionnés et engagés spécifiquement pour ces périodes.

- Des stages, organisés en collaboration avec des associations locales,
- Un accueil à la Maison Chabeau
- Des journées extraordinaires,
- ...

Mais le service extrascolaire, c'est aussi :

- Un programme d'activités, spécialement mis en place pour que les parents qui travaillent puissent malgré tout proposer à leurs enfants des activités après l'école et ce, même s'ils ne peuvent pas les y conduire. Un « circuit » est organisé par le service pour le chauffeur du bus extrascolaire, passant par chaque site d'accueil pour y prendre en charge les enfants inscrits afin de les conduire vers leur lieu d'activité, et retour ...
- Quelques **189 enfants** sont inscrits au programme de cette année 2019/2020 et participent, chaque semaine, à une ou plusieurs des 31 activités proposées telles que la danse, le cirque, le yoga, ...
- Un soutien à la réussite scolaire qui aide les étudiants de primaire, de secondaire et même parfois du supérieur quand ils sont confrontés à des difficultés scolaires. **53 étudiants** ont bénéficié de ce service en 2018.

Voilà de quoi se dire que l'extrascolaire peut être reconnu à sa juste valeur, à savoir une mission d'intérêt public ...

* moyenne annuelle - année 2019



ANIMATION KAPLA

Bouts de bois debout, couchés, à plat...

Ce 9 décembre, les enfants des maternelles ont reçu, de l'Association des Parents de notre école, une animation « KAPLA » où chacun s'est attelé à sa tâche...

Un cocktail de concentration, de respect, d'entraide de coopération... Sous l'oeil bienveillant des animateurs.

Au final, une exposition de constructions géantes!

« Une activité méga-génial »... Aude M3

MERCI... MERCI... L'AP!!!

Les petits loups des 3èmes MATS A+B, Virginie et Annick



Le Congé de **printemps** approche ...

Tu as peur de t'ennuyer ?

Rejoins-nous à la découverte de **La nature & ses merveilles**

du 6 au 10 avril

Infos:
Service extrascolaire : 067/79.43.38 - 0472/48.10.07
serviceextrascolaire@ittre.be



Infos et inscriptions sur : www.ittre.be



ECOLE COMMUNALE D'ITTRE « LES LONGS PRÉS » IL ÉTAIT UNE FOIS... FRANÇOISE ROGIER EXPLIQUÉE PAR LES ENFANTS...

Françoise Rogier est venue dans les 2 classes de 3^{ème} maternelle.

Elle écrit et illustre des livres pour les enfants.

Son métier est auteure/illustratrice.

Elle demande à l'imprimeur de continuer son travail parce qu'elle ne sait pas tout faire seule.

Françoise Rogier nous a lu un de ses livres.

Elle nous a présenté ses livres.

Elle nous a montré son cahier de brouillon où elle colle des images qui peuvent lui donner des idées.

Elle a dessiné sur une carte à gratter pour nous expliquer sa technique.



Nous avons pu faire la même chose.

C'était très intéressant. Nous avons appris des choses.

Avant de partir, Françoise Rogier nous a dessiné un dessin « géant » pour offrir à la classe.

Les élèves de M3B





INAUGURATION PAR LE ROMAN PAÏS DE 4 LOGEMENTS PUBLICS AU QUARTIER VERVUEREN

Le Président, Pierre Huart, en présence du Conseil d'Administration du Roman Païs et des autorités communales d'Ittre, a inauguré quatre nouvelles maisons permettant d'accueillir des familles nombreuses ou recomposées.

C'est l'aboutissement d'une longue procédure puisque ce projet a été introduit en novembre 2011.

Ittre collabore depuis de nombreuses années avec la société des Habitations Sociales du Roman Païs, présente par de nombreux logements aux loyers modérés, pour répondre aux demandes des seniors ou des familles précarisées.

Se loger est un droit fondamental, auquel l'autorité publique doit répondre en veillant à proposer des logements diversifiés et de qualité dans des endroits adaptés.

Notre commune s'inscrit pleinement dans cette nouvelle vision partagée par tous.



AIDE AU REMPLISSAGE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

PERMANENCES FISCALES À L'ADMINISTRATION COMMUNALE LES 19 ET 28 MAI 2020

Nous avons l'avantage de vous informer que, cette année encore et en partenariat avec le SPF Finances, des séances destinées à vous aider à remplir la déclaration d'impôts 2020 – exercice 2019 – sont organisées.

Ces séances se dérouleront les **mardi 19 mai et jeudi 28 mai 2020, de 09.00 à 12.00 et de 13.00 à 16.00** à la salle du Collège communal (1^{er} étage de l'administration communale), rue de la Planchette 2 à Ittre.

Veillez noter que :

- **ces séances sont réservées aux seuls habitants de l'entité ittroise**, les infrastructures communales ne permettant pas d'accueillir un nombre important de personnes simultanément.
- **La prise de rendez-vous est impérative.** Elle débutera le 05 mai, les mardi, mercredi et jeudi de 09.00 à 12.00 heures, en téléphonant au 067/79 43 20.



LES AÎNÉS D'ITTRE NE RESTENT PAS LES BRAS CROISÉS

SENIORS AT THE MOVIES

Le mois dernier, une vingtaine de personnes ont assisté à la séance de cinéma, puis se sont retrouvées autour d'une table conviviale où les attendaient une tasse de café, un morceau de cake et un beignet fourré au chocolat.



Rappel des prochaines séances

- 10 mars : Joyeuse retraite



- 7 avril : Le meilleur reste à venir



Prix: 9,8 euros

Covoiturage possible : contacter Arthur Deghorain : 0475/59.86.05

VOYAGE DES AÎNÉS : LES PROCHAINES DESTINATIONS

- **LEUZE: 12 mars**



- **ROCROI: 23 avril**

Accueil café et viennoiseries
Visite de la ville, fortifiée par Vauban
Repas du midi
Mini croisière sur la Meuse
Départ :

- Virginal -plateau du tram à 7 heures 45
- Ittre- parking à 8 heures

Prix: 50 euros à verser sur le compte de l'administration Communale : BE 72 091000153916 - communication : Voyage à Rocroi + nom
Réservation: Arthur Deghorain



GYM DOUCE



N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe à la salle des sports de Virginal aux dates suivantes : 13/3-27/3 - 24/4 - 8/5 - 22/5 - 5/6 - 19/6 de 15 à 16 heures



Les séances sont animées par Madame Bekaert, kinésithérapeute.

Prix de la séance: 7 euros.

Pour tous renseignements : Arthur Deghorain, président du Conseil Consultatif des aînés : 0475/ 59.86.05



- **JODOIGNE : 28 mai**
- **AMIENS : 18 juin**
- **Cristallerie du Val St Lambert et Chaudfontaine : 10 septembre**



LA DONNERIE, VOUS CONNAISSEZ ?

La donnerie est une « brocante » où tout est gratuit . . .

Nous avons tous dans le fond de nos armoires et de nos maisons des objets dont nous n'avons plus l'utilité.

Au lieu de les jeter ou de continuer à en être encombrés, pourquoi ne pas leur offrir une seconde vie... en les cédant à d'autres personnes du village ou de la région qui en auraient justement l'utilité ? Cela nous permettrait de réduire nos déchets, de participer à faire diminuer la surproduction et aussi simplement, de poser un geste d'échange et de solidarité.

Comment ça marche ?

Le 14 mars prochain, vous venez déposer (entre 11h et 13h) les objets propres et en bon état qui sont susceptibles d'intéresser le plus grand nombre. Ensuite, à partir de 14h, vous venez chiner entre les tables et emportez ce qui vous intéresse !

Vous n'êtes pas obligés de donner pour recevoir et vous pouvez donner sans emporter d'objets.

En effet, pour le bon déroulement de la donnerie, il faut des « donneurs », mais aussi évidemment des « preneurs » ! Donc, même si vous n'avez pas d'objets à donner, vous êtes cordialement invités à venir déambuler dans les allées afin de choisir des objets dont vous auriez besoin ou qui vous feraient plaisir !



UN ARBRE MENACE DE TOMBER SUR LA CHAUSSÉE, QUE FAIRE ???

Avec les conditions météorologiques et les vents qui les accompagnent, les arbres sont les premières victimes de celles-ci. Si un arbre ou des branches menacent de tomber, appeler le 1722 ou le 112 s'il y a des victimes.

Vos échevins et bourgmestre sont à votre écoute en cas de soucis.

En effet, avec le passage de Ciarra et Dennis, notre service travaux et les pompiers ont eu du travail, afin de mettre en sécurité nos routes et citoyens.

Peut-on prévoir tout ces dégâts ???

Avec un élagage préventif, tous les propriétaires de surfaces boisées arborant les routes, sentiers et jardins voisins, éviteraient certains dégâts occasionnés par les chutes de branches et arbres. N'hésitez pas à le faire car ces épisodes venteux ne vont faire que s'accroître et se multiplier.

Mieux vaut prévenir que guérir . . .



Le Conseil Consultatif du Bien-être animal, vous propose quelques démarches simples si votre animal a disparu ou si vous trouvez un animal égaré :

Animaux disparus, que faire ?

- 🐾 Diffusez une photo récente de votre animal sur les réseaux sociaux en mentionnant d'éventuelles caractéristiques (groupe facebook 'j'aime Virginal', 'Iltre...nos 3 villages', etc.) ou via www.petalert.be (payant) ;
- 🐾 Faites le tour des environs et prévenez votre voisinage ;
- 🐾 Informez le/les vétérinaires de la localité ;
- 🐾 Informez la zone de police (Zone Ouest du Brabant wallon : 02/367.27.00) ;
- 🐾 Si malgré cela, votre animal reste introuvable, n'hésitez à mettre des affichettes dans les commerces environnants ou dans les boîtes aux lettres.

Animaux errants, que faire ?

- 🐾 Essayez d'approcher l'animal en douceur afin de vérifier s'il dispose d'un collier pour identifier ses éventuels propriétaires ;
- 🐾 Si vous y parvenez, mettez l'animal en lieu sûr ;
- 🐾 Prenez éventuellement la photo de l'animal et diffusez-la sur les réseaux sociaux (groupe facebook 'j'aime Virginal', 'Iltre...nos 3 villages', etc.) ou sur www.petalert.be (gratuit) ;
- 🐾 Informez les services de police (Zone Ouest du Brabant wallon : 02/367.27.00) ou allez jusqu'au poste de police le plus proche afin de vérifier si l'animal est pucé. Vous pouvez également vous rendre auprès du vétérinaire le plus proche pour faire cette vérification ou dans un centre de dressage ;
- 🐾 Si l'animal est blessé, contactez un vétérinaire rapidement (vétérinaire de garde : 0497/55.22.55) ;
- 🐾 Pour les animaux indigènes sauvages (renards, sangliers, hérissons, oiseaux, ...), vous pouvez contacter le Département de la Nature et des Forêts du Service Public de Wallonie (081.33.58.08). Vous pouvez également confier l'animal à un centre agréé de revalidation pour animaux (CREAVES). Vous trouverez aussi une série de recommandations sur www.biodiversite.wallonie.be



Petit rappel utile, n'oubliez pas que tous les chats et chiens doivent être identifiés et enregistrés depuis le 1^{er} novembre 2017. Cette démarche toute simple, effectuée chez votre vétérinaire, facilite grandement la recherche de propriétaire lorsqu'un animal s'échappe.



LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS : DU 26/03/20 AU 29/03/20

LES ITTROIS Y PARTICIPENT ACTIVEMENT, POURQUOI PAS VOUS ?



LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS est une grande mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la **propreté publique** afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Le dernier week-end de mars, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Cette grande action de sensibilisation mobilise chaque année un nombre croissant de citoyens. De 10.000 participants en 2015 à près de 162.647 participants en 2019. (Renseignement au service environnement.)

Dans le même esprit, nous avons un groupe « Les Ambassadeurs Propreté i3 » qui organise des matinées « mon quartier, c'est dans la poche ». N'hésitez pas à les suivre sur leur page Facebook, et à les rejoindre pour un dimanche propreté.



« LES FRIMOUSES À MATHIEU » - 10 ANS DÉJÀ

Cette année, la crèche d'Ittre et sa petite sœur de Virginal fêtent respectivement leurs 10 ans et leur 1 an d'existence.

Deux structures mais un même projet d'accueil, un même règlement et un même esprit...

Le CPAS d'Ittre et le personnel des deux structures ont à cœur d'accompagner les enfants âgés de 3 mois à 3 ans dans le respect de la diversité, des besoins et des projets de chaque famille. Elles travaillent ensemble et s'entraident afin d'offrir un service de qualité. Présentes au sein même de nos villages, elles invitent enfants et familles à vivre un moment privilégié au sein de bâtiments accueillants, ouverts sur la nature et notre bel environnement.

Reconnues et subsidiées par l'ONE, elles accueillent indifféremment les enfants de nos 3 villages car nous suivons notre liste d'attente sans accorder de priorité liée à la proximité géographique des familles avec l'une ou l'autre structure. Un moyen aussi d'inviter les enfants d'Ittre, de Haut-Ittre et de Virginal à créer des liens.

Ces deux structures fonctionnent grâce à du personnel compétent et de qualité : directrices, assistante sociale, infirmières, puéricultrices, cuisinière et personnel d'entretien.

“LES FRIMOUSES À MATHIEU”- ITTRE CENTRE

Au départ “Maison Communale d'Accueil de l'Enfance”, notre structure vient de changer de statut ce 1er janvier 2020 pour devenir « crèche communale ». Celle-ci continue à offrir à 24 enfants un service au coût adapté aux revenus de chaque famille. Grâce à la réforme qui vient de s'opérer, elle bénéficie maintenant d'une meilleure subvention. Un beau cadeau d'anniversaire pour ses 10 ans d'existence ... Un gage de sérénité pour la poursuite de son projet ...

La crèche est située rue Haute, près de l'église, des écoles et du centre. Nos bambins adorent se promener et vous les rencontrez peut-être au hasard d'une promenade dans les longs prés, d'une découverte nature ou d'une activité villageoise.

La crèche ouvre ses portes à 7h15 et poursuit ses activités jusqu'à 18h00 du lundi au vendredi. Valérie, Aurélie et Rachel encadrent nos plus petits. Aurore, Marjorie et Maité nos plus grands. Sigrid prépare tous les jours les délicieux repas de nos enfants tandis que Judith se charge chaque matin de l'entretien des locaux.

Été comme hiver, nos petits profitent de la terrasse et du jardin. Outre les moments privilégiés de repas et de repos, nos enfants jouent, découvrent, bricolent, cuisinent, suivent des ateliers de psychomotricité, de relaxation, de musique, de lecture, se promènent, chantent, dansent...

LA CRÈCHE DE VIRGINAL - VIRGINAL CENTRE

Bien plus jeune que la crèche d'Ittre, elle a vu le jour au mois de juin 2018. Elle offre 18 places d'accueil de 7h30 à 17h30 du lundi au vendredi dans un tout nouvel espace dédié aux plus petits.

La crèche de Virginal est située le long d'un sentier piétonnier au Quartier du Tram. Elle est entourée par la plaine de jeux des Petits Mouchons, l'école communale maternelle, la Maison Chabeau qui accueille les enfants pour l'extra-scolaire et la salle Polyvalente. Une petite équipe motivée prend soin de nos loulous : Lindsay et Ophélie pour notre section bébés, Virginie pour nos moyens, Julie, Juanita et Alexis pour nos plus grands, Sigrid pour préparer nos repas variés et Alain qui dès l'aube s'occupe de la propreté et de l'hygiène de nos locaux.

Toute l'année, nous aimons partir explorer notre quartier, partir à l'aventure et découvrir les sentiers de Virginal, la plaine de jeux et la nature qui nous entoure. Nos bébés vont également bientôt pouvoir profiter d'un tout nouveau jardin aménagé pour être accueillant, attrayant et ludique.

Différentes activités et jeux pensés pour stimuler l'éveil et accompagner les découvertes sont proposés aux enfants. La journée est ainsi rythmée par les chansons, les histoires, les ateliers variés, les repas et les moments de repos.

Bref, deux lieux de vie et de liberté, ouverts sur le monde, en perpétuelle recherche de mieux être. Deux espaces chaleureux où grandissent chaque jour, à leur rythme, dans une ambiance familiale, nos plus petits.

Merci aux près de 200 familles qui nous ont déjà fait confiance pour l'accueil de leur enfant. Si vous souhaitez inscrire un bébé, nous vous invitons à contacter le service petite enfance du CPAS au 067/64 71 67.



LA RCA SPORT'ITTRE VOUS INFORME



Bonnes nouvelles pour la RCA Sport'Ittre en ce début d'année 2020.

La première est l'arrivée du nouveau gestionnaire d'infrastructure sportive, Monsieur Vincent Piette. Fort d'une expérience de plusieurs années à la même fonction dans une autre Régie, ce dernier est déjà en place depuis plusieurs semaines et les projets ne manquent pas pour la RCA.

La seconde est l'octroi de subsides provinciaux pour valoriser le sport pour tous dans notre commune. Grâce à ces derniers, la rénovation des douches des terrains de football à Ittre et la création d'un terrain de padel seront les prochains projets de la RCA Sport'Ittre.

L'ouverture des terrains de tennis à Ittre est prévue à partir du lundi 16 mars.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe pour toute question et réservation.

Infos : rcasportititre@ititre.be – téléphone : 067/79.10.34 – Facebook @rcasportititre – site www.sport-ititre.be



Vincent Piette,
gestionnaire RCA Sport'Ittre



APPEL AUX CANDIDATS QUI SOUHAITENT PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE COMMUNALE

Notre commune est dotée de 9 conseils consultatifs. Ces conseils sont des lieux d'échanges, d'informations, de consultations, de sensibilisations et de propositions : ils sont composés de personnes issues des composantes politiques de la commune et de représentants civils, donc d'habitants intéressés par la participation, le déroulement d'activités qui leur tiennent à cœur dans la vie de notre village.

Quelques-uns de ces conseils consultatifs disposent de places à pourvoir afin de pouvoir débiter leurs activités.

Nous lançons donc un appel aux citoyen(ne)s de notre commune, désireux de participer aux travaux et réflexions menés par :

- Le Conseil consultatif des Affaires sociales et Assuétudes
- Le Conseil consultatif de la Solidarité Internationale
- Le Conseil consultatif de la Mobilité réduite

Vous souhaitez devenir membre d'un de ces trois conseils consultatifs ?

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par écrit au service des Affaires générales, en indiquant clairement :

- Vos coordonnées ;
- Le/les conseil(s) au(x)quel(s) vous souhaitez participer ;
- Vos motivations pour participer au(x) conseil(s) consultatif(s) choisi(s).

Pour toute question supplémentaire, nous vous invitons à vous adresser au service des Affaires générales en formant le 067/79 43 22.

Services à votre disposition

Afin de vous assister dans vos suivis de consommation de gaz, électricité, mazout, biomasse ou eau, le tuteur énergie du CPAS de Ittre met à votre disposition des outils indispensables ainsi qu'une aide spécifique à domicile en vue de remplacer certains petits équipements énergivores.

Le tuteur énergie, votre guide des bonnes pratiques de consommation.

Afin de vous assister dans vos démarches auprès des fournisseurs commerciaux d'énergie ou du gestionnaire de réseau ORES, le tuteur énergie du CPAS de Ittre vous reçoit pour collaborer directement avec les services compétents.

Objectifs : résoudre d'éventuels conflits et conseiller en matière de choix de fournisseur via les comparateurs. Le tuteur pourra également vous aider dans la prévention contre le démarchage abusifs.

Votre CPAS vous informe

Service Social - Tuteur énergie
Julien Verhaegen
0472/73.11.25

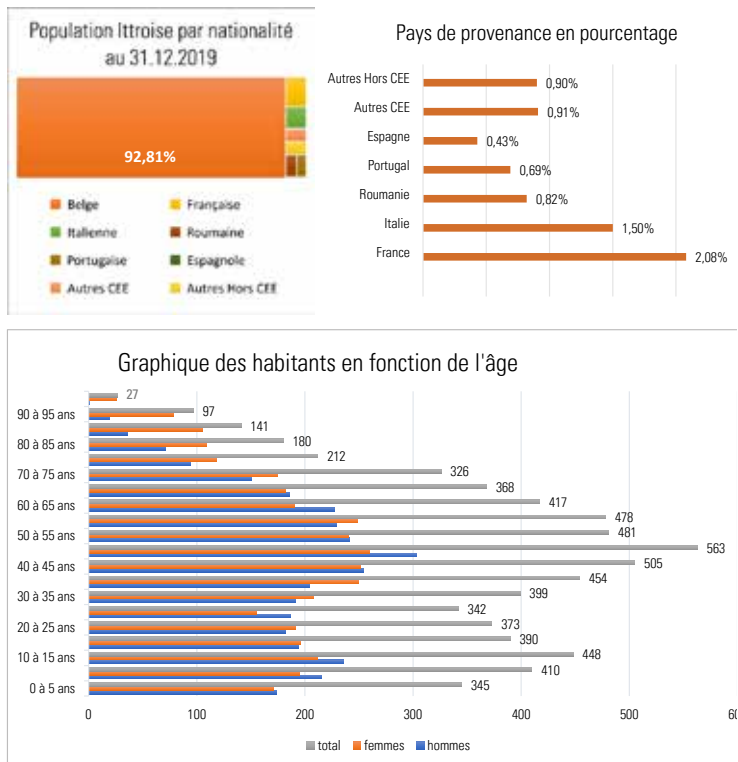


UN RAPIDE REGARD SUR NOTRE POPULATION

2019

Chiffres au 31.12.2019 :

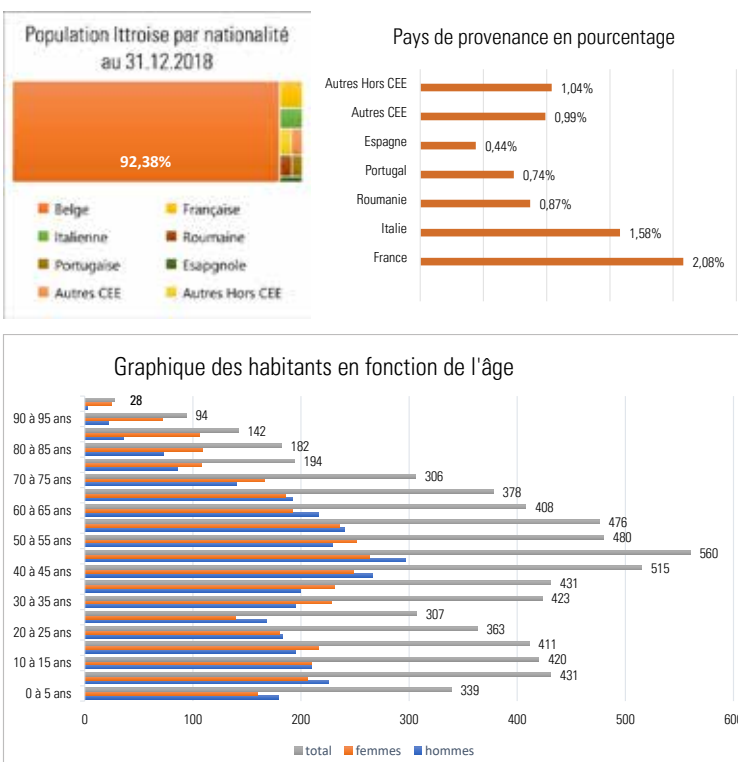
6.956 habitants :
3.395 hommes
3.561 femmes



2018

Chiffres au 31.12.2018 :

6.888 habitants :
3.355 hommes
3.533 femmes



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT BOURGMESTRE

0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY 1^{ER} ÉCHEVIN

0495/52 36 15 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT 2^{ÈME} ÉCHEVINE

0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ 3^{ÈME} ÉCHEVINE

0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER 4^{ÈME} ÉCHEVIN

0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK, Présidente du CPAS

0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE

Directrice générale



Ambiance chaleureuse et conviviale à la fête du personnel communal



ETAT CIVIL

Suite à l'entrée de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.



NAISSANCES

SULMON FANNY : née le 31/12/2019



MARIAGES

SERGEF BENJAMIN ET BARBOSA SILVA BÁRBARA : 27/01/2020



DÉCÈS

GRUMIAUX NELLY : (27/12/1928 – 15/12/2019)

DENAYER EVELINE : (03/07/1962 – 17/12/2019)

FIGUE JEANNE : (13/02/1919 – 18/12/2019)

GOSSIAU ARMAND : (19/01/1938 – 25/12/2019)

BOCHART ANDRÉ : (30/08/1923 – 27/12/2019)

BEKAERT ROGER : (06/06/1942 – 01/01/2020)

GIANOLLA PAUL : (24/12/1925 – 21/01/2020)

BRAIRE MARIE : (27/09/1931 – 22/01/2020)

VANDERVELDEN JEANNE : (26/11/1927 – 22/01/2020)

MASSART GHISLAINE : (07/10/1930 – 26/01/2020)

DUPONT EMMA : (11/05/1935 – 28/01/2020)

PIERART GEORGETTE : (06/03/1936 – 30/01/2020)

VAN ECKHOUT BERTHA : (31/03/1928 – 30/01/2020)

DENYS NESTOR : (30/10/1939 – 31/01/2020)

MINET RENÉ : (11/12/1979 – 04/02/2020)

MARCIL YVONNE : (14/12/1927 – 05/02/2020)

LEROY ANDRÉE : (19/07/1929 – 06/02/2020)

LUST MARTINE : (18/06/1927 – 07/02/2020)

TEMANS YVETTE : (25/02/1924 – 08/02/2020)

VANHOUTTE YVONNE : (03/10/1923 – 15/02/2020)

Un épisode en moins,
c'est 1h de sommeil
en plus.

Bonne nuit.
Bonne route.



Prochains Conseils communaux :

LE 17 MARS 2020 À 19H
ET LE 28 AVRIL 2020 À 19H
GRAND PLACE, 2 - ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : **Frédérique Joris**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Rossel**